

*Hugo Sigouin-Plasse, avocat
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Le 27 janvier 2012

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration à la performance
de Gaz Métro
Dossier de la Régie : R-3693-2009
Notre dossier : 312-00398**

Chère consœur,

Nous donnons suite à votre correspondance du 24 janvier dernier relativement au dossier mentionné en rubrique en prévision de l'audience du 8 février prochain.

Temps requis pour la présentation de la preuve

Le Groupe de travail estime à une heure le temps requis pour la présentation de sa preuve. Ceci exclut cependant le temps que pourrait requérir l'administration de toute contre-preuve, le cas échéant.

Liste et qualification des témoins

Le Groupe de travail mandate les représentants suivants de Gaz Métro afin d'effectuer la présentation de sa preuve :

- Sylvain Audette, Directeur, Réglementation et Tarification
- Jean-Benoit Trahan, Chef de service, Réglementation
- Dave Rhéaume, Conseiller senior, Affaires réglementaires

Nous déposons la pièce Gaz Métro-7, Document 1, contenant les *curriculum vitae* des témoins.

Temps prévu pour contre-interroger les témoins des dissidents

Gaz Métro réserve ses droits quant au temps requis pour les contre-interrogatoires des témoins des dissidents, en fonction de la preuve qui sera faite à l'audience. À l'heure actuelle, nous proposons néanmoins à la Régie de réserver à Gaz Métro une période de 15 minutes afin de contre-interroger le témoin de la FCEI.

Temps prévu pour présenter l'argumentation

Bien qu'il soit difficile de prévoir de façon précise le temps nécessaire pour présenter son argumentation, Gaz Métro croit qu'une période de 45 minutes serait une durée réaliste.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.



Hugo Sigouin-Plasse

p.j.

Procureurs des intervenants :

M^e Guy Sarault (ACIG)
M^e André Turmel (FCEI)
M^e Stéphanie Lussier (OC)
M^e Franklin S. Gertler (ROÉE)
M^e Pierre Grenier (TCE)
M^e Steve Cadrin (UMQ)

M^e Nicolas Plourde (ACIG)
M^e Geneviève Paquet (GRAMÉ)
M^e Annie Gariépy (RNCREQ)
M^e Dominique Neuman (S.É./AQLPA)
M^e Hélène Sicard (UC)